

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **3^{ème} trimestre 2023**
Séance du **04 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-huit août, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de séance : Guy PONTAROLLO

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG			Liliane BORTOLUZZI
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Ludovic MONDONGO
Philippe LANGANNE			Guy PONTAROLLO	Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO	X		
Christine PEPIN			Yolande BAUDIN	Séverine CARTIER			Luc DUBOIS
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE			Sophie FORNUTO
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER			Jean-Marc STEDILE
Pierre AGERON	X						

Délibération N°2023-080 FINANCES – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
VU l'offre proposée LTI proposée par la Caisse d'Epargne en date du 30/08/2023,
CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie compte tenus des niveaux de trésorerie de la commune et dans l'attente du versement de subventions par les partenaires institutionnels,
ENTENDU l'exposé de Mme l'Adjointe aux finances, selon lequel :

Pour le financement de besoins ponctuels de trésorerie et dans l'attente de recevoir des subventions notifiées, la commune peut recourir à une ligne de trésorerie auprès d'un établissement financier.

Dans ce cadre, une consultation a été menée auprès de 3 établissements bancaires. Sur la base des propositions remises, il est proposé de souscrire à l'offre proposée par la Caisse d'Epargne.



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-080	FINANCES – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE
--------------	------------	--

Il est proposé au Conseil municipal :

- De souscrire une Ligne de Trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne dont les principales caractéristiques sont :
 - Montant maximum : 500 000 €,
 - Taux d'intérêt (base de calcul exact/360 jours) : €ster + marge 0.90 %
 - Durée maximum : 1 an
 - Paiement des intérêts : Mensuel
 - Frais de dossier : 2 000 pour 500 000 €
 - Commission de non-utilisation : 0,00 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de trésorerie avec la Caisse d'Épargne ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.
- D'habiliter Monsieur le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
	POUR(S)	CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
	28	0		0	

ADOPTE cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.



Le secrétaire de séance,
Guy PONTAROLLO.

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 05/09/2023

De sa mise en ligne le : 06/09/2023

Mairie de Sillingy